

# Centre national du logement autochtone Séance d'information sur l'approvisionnement

24 janvier 2024

# Objectifs de la séance – Aperçu de l'approvisionnement public

Aider les proposants à comprendre les points suivants :

- ✓ La nature concurrentielle des candidatures aux occasions de la SCHL.
- ✓ Les principaux éléments de la **demande de propositions (DDP)** et les exigences connexes.
- ✓ La méthode d'évaluation des propositions et le processus de sélection du proposant retenu.

*Remarque : Dans d'autres documents externes à la SCHL, le proposant peut aussi être appelé vendeur, fournisseur, fournisseur de services ou entrepreneur.*

# Le Centre national du logement autochtone

- Le 13 décembre 2023, le gouvernement du Canada a annoncé qu'il lancerait une DDP ouverte et transparente au début de 2024. Celle-ci permettra d'offrir aux partenaires autochtones la possibilité d'être envisagés pour diriger l'établissement d'un Centre national du logement autochtone (« le Centre »).
- Le Centre sera dirigé par des **Autochtones**. Les proposants doivent fournir une preuve de leur certification d'entreprise autochtone certifiée au moment de la signature du contrat.
- La SCHL dirigera le processus d'approvisionnement qui reflétera la stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones du gouvernement du Canada, la [Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones \(SAEA\)](#).

# Principes d'approvisionnement public

Toutes les activités d'approvisionnement doivent être menées de manière **concurrentielle, ouverte, équitable et transparente.**

- **Concurrentielle** – Vise à obtenir la meilleure valeur pour la population canadienne tout en améliorant l'accès et l'équité.
- **Ouverte** – Offre à tous les proposants admissibles la possibilité de soumettre leurs propositions.
- **Équitable** – Tous les proposants sont traités de la même façon.
- **Transparente** – Offre aux proposants un accès égal à l'information sur les possibilités, les processus et les résultats en matière d'approvisionnement.

# Qu'est-ce qu'une DDP?

- Une **demande de propositions** est la méthode utilisée dans un processus d'approvisionnement par voie concurrentielle pour annoncer et décrire un besoin en matière de biens ou de services. Cette méthode consiste à inviter les proposants potentiels qui peuvent répondre à ce besoin à soumettre une proposition.
- Ce processus utilise des **critères d'évaluation définis** pour évaluer toutes les propositions de façon équitable.
- Il en résulte ensuite l'octroi d'une convention ou d'un **contrat** d'achat.

*Remarque : L'annonce de la présente DDP est diffusée à grande échelle, sur AchatsCanada et ailleurs. Le but est de nous assurer que nous rejoignons non seulement les entreprises autochtones qui figurent actuellement sur la liste des fournisseurs, mais aussi les gouvernements autochtones, les fournisseurs de services et de logements pour les Autochtones ainsi que les organisations autochtones actives dans le secteur du logement en milieux urbain, rural et nordique.*

# Admissibilité du proposant

- Les activités d'approvisionnement de cette DDP ont été réservées dans le cadre de la **Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones (SAEA)** du gouvernement fédéral.
- Pour être pris en considération, le proposant **doit être inscrit au Répertoire des entreprises autochtones avant la signature d'une entente**, pour certifier qu'il est considéré comme une entreprise autochtone au sens de la SAEA et qu'il respectera toutes les exigences de la SAEA.
- Les proposants confirmeront leur certification d'entreprise autochtone ou s'engagent à la fournir en **signant l'Annexe A – Exigences de présentation de la DDP**.

Pour en savoir plus sur la façon d'obtenir une certification, veuillez consulter les sites suivants :

<https://services.sac-isc.gc.ca/REA-IBD>;

[https://achatscanada.canada.ca/fr/notre-processus-d-achat/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-approvisionnements/chapitre-9-annexes# 9-4](https://achatscanada.canada.ca/fr/notre-processus-d-achat/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-approvisionnements/chapitre-9-annexes#_9-4);

[Conseil canadien pour l'entreprise autochtone \(ccab.com/fr\)](http://ccab.com/fr);

[Https://camsc.ca/](https://camsc.ca/) (en anglais seulement)

# Code de conduite pour cette DDP

Les proposants ne doivent pas :

- en tout temps, directement ou indirectement, **communiquer avec les médias** au sujet de cette DDP;
- dans le cadre de cette DDP, entreprendre directement ou indirectement toute forme de **lobbying politique ou autre**;
- adopter un **comportement qui compromet** l'intégrité du processus ouvert et concurrentiel de la DDP ou qui le rend non concurrentiel ou inéquitable.

Les proposants sont tenus de respecter le code de conduite dans le cadre de ces activités.

<https://assets.cmhc-schl.gc.ca/sites/cmhc/about/cmhc/corporate-reporting/transparency/procurement/cmhc-vendor-diversity-program/vendor-code-conduct-fr.pdf>

# Réponse à la DDP : dois-je présenter une soumission pour cette occasion de marché?

Lorsque vous envisagez de présenter une soumission pour une occasion, posez-vous les questions suivantes :

- Suis-je capable, ou mon équipe est-elle capable, d'offrir le service ou le produit demandé?
- Puis-je, ou mon équipe peut-elle, répondre aux critères d'évaluation?
- Ai-je, ou mon équipe a-t-elle, la capacité d'accepter toutes les modalités?
- Suis-je, ou mon équipe est-elle, capable d'accepter la base de paiement ou la méthode de tarification?
- Devrais-je, ou mon équipe devrait-elle, considérer une association avec un autre proposant?

# Principales étapes pour trouver la DDP et soumettre une proposition

Est-ce la première fois que vous participez à une DDP? Voici les premières étapes :

1. **Obtenez la DDP directement sur le site Web AchatsCanada sans devoir vous inscrire pour un compte SAP Ariba OU**
2. **Créer votre compte SAP Ariba** (outil en ligne vous permettant de voir les occasions de marché du gouvernement du Canada) (**optionnel**)
3. **Inscrire votre entreprise** auprès de l'ARC (au besoin)
4. **Trouver notre DDP** – sur AchatsCanada et cliquer sur "**Suivre cet avis**" pour recevoir des mises à jour automatiques.
5. **Soumettre votre proposition** au système de présentation électronique de propositions et mettre en copie conforme l'équipe d'approvisionnement de la SCHL

# Inscrire votre entreprise auprès de l'ARC

- Veuillez accéder au lien suivant pour vous inscrire :  
<https://achatscanada.canada.ca/fr/pour-commencer/se-preparer-pour-vendre>.
- **Obtenir un numéro d'entreprise de l'ARC** : vous en aurez besoin si un contrat vous est attribué. <https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/impot/entreprises/sujets/inscrire-votre-entreprise/comment-sinscrire.html>

# Trouver la demande de propositions (DDP)

Recherchez une DDP sur AchatsCanada soit :

- en utilisant des mots clés (p. ex., URN) ou
- en saisissant le numéro précis d'une DDP : RFX002627

Vous trouverez :

- La DDP, y compris les **critères d'évaluation**
- Tout **addenda** (changement) à la DDP
- Toutes **réponses** aux questions des proposants

# Renseignements sur la façon de s'inscrire pour les DDP

## Fournir des services professionnels au gouvernement du Canada

📅 mardi, 30 janvier 2024, 13h00 HNE

📍 Ensemble du Canada 🖥️ En ligne 🌐 Anglais

Des informations clés qui vous aideront à soumissionner des occasions d'affaire liées aux services professionnels.

### Soutien

Communiquez avec nous directement, ou trouvez les réponses à vos questions dans les guides de ressources.



Appelez-nous



Envoyez-nous  
un courriel



Clavardez avec  
nous



Ressources

- **Ressources :**

- <https://www.canada.ca/fr/services-publics-approvisionnement/programmes/sac/calendrier-evenements.html>

# Soumettre votre proposition (DDP)

Les propositions doivent être envoyées aux DEUX ADRESSES COURRIEL de la SCHL par l'entremise du système de présentation électronique de propositions (« EBID »).

Adresses courriel :

[EBID@cmhc-schl.gc.ca](mailto:EBID@cmhc-schl.gc.ca) (« adresse pour la soumission »)

[procurementsourcingteam@cmhc-schl.gc.ca](mailto:procurementsourcingteam@cmhc-schl.gc.ca) (à titre de sauvegarde)

# Calendrier de la DDP

Activité	Échéance
Date de publication de la DDP	22 janvier 2024
Séance d'information	24 Janvier 2024
Date limite pour vos questions	12 février 2024
Date limite pour communiquer toute modification apportée à la DDP (publication d'addenda)	19 février 2024
<b>Date de clôture pour la soumission des propositions</b>	<b>4 mars 2024</b>
Date limite pour l'évaluation	19 mars 2024
Présentations	11-15 mars 2024
Signature prévue de l'entente	3 juin 2024

# Aperçu du document de DDP

## **Partie 1 – Instructions relatives au processus de soumission**

- Contient les instructions, les clauses et les conditions liées au document d'invitation à soumissionner.
- Donne aux proposants les instructions sur la façon de préparer leur proposition.

## **Partie 2 – Modalités du processus de DDP**

- Comprend de l'information sur les conférences à l'intention des proposants, les lois applicables, les défis liés à une proposition et les mécanismes de recours.

## **Partie 3 – Évaluation, négociation et détermination du proposant retenu**

- Décrit le processus d'évaluation et la façon dont le proposant sera sélectionné (méthode de sélection).

# Aperçu du document de DDP – exigences obligatoires

## Annexe A – Formulaire sur les exigences de présentation

- Directives à suivre pour remplir le formulaire sur les exigences de présentation
- Critère de soumission

## Annexe B – Devis estimatif

- Directives à suivre pour remplir le devis estimatif
- Évaluation des devis estimatifs
- Devis estimatif

## Annexe C – Spécifications de la DDP

- Partie 1 – Énoncé des travaux – y compris les activités et les livrables attendus
- Partie 2 – Critères obligatoires et cotés

*Remarque : Tous les documents obligatoires manquants relativement aux exigences de présentation **peuvent être soumis de nouveau dans les 48 heures** suivant la date limite de présentation des demandes.*

# Annexe A – Formulaire sur les exigences de présentation

Chaque proposition doit être accompagnée d'un formulaire de présentation rempli et signé par un représentant autorisé du proposant. Les sections comprennent :

- 1.1 Tableau de renseignements sur le proposant
- 1.2 Certification d'entreprise autochtone
- 1.3 Reconnaissance du caractère non contraignant du processus d'approvisionnement
- 1.6 Addenda
- 1.8 Conflit d'intérêts
- Questionnaire sur les mesures de contrôle en matière de protection des renseignements personnels et de sécurité – Document 1 de l'ANNEXE A

# Annexe B – Devis estimatif

## Tableau 1 – Livrables de l'Énoncé des travaux :

- Les proposants doivent indiquer leurs droits (définis comme étant le financement d'exploitation) dans le Tableau 1 pour la prestation des livrables dans l'Énoncé des travaux.

## Tableau 2 – Livrables facultatifs :

- Les proposants sont invités à indiquer toute autre activité opérationnelle clé qui, selon eux, ferait progresser la vision et les objectifs du Centre.

# Annexe C – Spécifications de la DDP

## Partie 1 – Énoncé des travaux :

- Définition
- But
- Contexte
- Portée des travaux, y compris les activités admissibles
- Activités et livrables
- Exigences en matière de rapports

## Partie 2 – Critères techniques obligatoires et cotés

- Tableau 1, Critères obligatoires
- Tableau 2, Critères cotés

# Critères d'évaluation des propositions – Obligatoires

La première étape consiste à déterminer si une proposition répond aux critères obligatoires

- **Critères obligatoires** – les critères principaux qui doivent être respectés
- **Seuls les proposants qui satisfont aux critères obligatoires passeront à l'étape suivante**
- Exemples de critères obligatoires : exigences en matière d'assurance, capacité des TI, preuve d'identité autochtone, cote de sécurité, etc.

# Critères d'évaluation des propositions – Cotés

Différents **critères cotés** sont utilisés dans le processus d'évaluation :

- **Réponse à l'Énoncé des travaux**
- **Présentation** – Les proposants qualifiés présenteront leur proposition au comité d'évaluation et auront l'occasion de démontrer comment ils ont satisfait aux exigences décrites dans l'Énoncé des travaux. Les présentations seront notées en tant que catégorie distincte dans le processus d'évaluation.
- **Proposition financière ou devis estimatif** – La méthode utilisée pour évaluer le devis estimatif du proposant est fondée sur la formule décrite à la partie 2, section 2.1.2 b) de la DDP. Les points seront attribués en fonction de cette formule.

# Examen de la DDP – Conseils

- Assurez-vous que toutes les inscriptions ou certifications requises pour l'**admissibilité** ont été effectuées.
- Consultez les Instructions pour la préparation des soumissions afin de connaître la **date et l'heure limites de présentation des demandes** ainsi que les méthodes de soumission acceptables.
- Passez en revue et toutes les exigences de présentation et tous les critères de l'**Énoncé des travaux** pour déterminer si vous êtes en mesure de répondre au besoin.

## Examen de la DDP – Conseils

- Passez en revue la méthode de sélection et les **critères d'évaluation, y compris les notes pondérées** pour chaque composante requise.
- Il convient de comprendre la **structure de tarification** et la base de paiement.
- **Assurez-vous d'avoir signé le formulaire sur les exigences de présentation (Annexe A)** ainsi que d'inclure le devis estimatif (Annexe B) et la réponse aux critères (Annexe C).
- Rassemblez vos documents de soumission et assurez-vous de présenter le tout sous une **forme fixe**.

# Examen de la DDP – Conseils

- **Ne soyez pas en retard.** Il est recommandé de soumettre votre proposition bien avant la date limite (soit le 4 mars à 14 h, heure normale de l'Est).
- **Confirmation :** Le système de présentation électronique de propositions enverra une confirmation automatique de la réception; **si vous ne la recevez pas, veuillez communiquer avec l'agent ou l'agente d'approvisionnement.**
- Vérifiez s'il y a des **modifications** (addenda), y compris des modifications apportées à la date de clôture, avant la date limite de présentation des demandes.
- **Les propositions soumises en retard ne seront pas évaluées.**

# Examen de la DDP – Conseils

Posez des questions avant la *date limite pour les questions* du **12 février 2024**.

- Votre seule personne-ressource est Christine Brown, conseillère principale, Approvisionnement, comme indiqué dans le document de DDP.
- Posez **autant de questions que nécessaire** pour bien comprendre la demande. Soumettez les questions par écrit à Christine Brown.
- Les réponses aux questions reçues seront affichées dans les deux jours ouvrables sous forme **d'addenda** sur la page d'avis de la DDP sur AchatsCanada.
- **Tous les proposants pourront voir les questions et les réponses.**
- Votre nom ne sera pas associé aux questions figurant dans la modification des questions et réponses – cet aspect est confidentiel.
- Les questions posées après cette date resteront sans réponse.

# Pour en savoir plus

- Communiquez avec l'autorité contractante :
  - Christine Brown, conseillère principale en approvisionnement :
  - envoyez un courriel à l'adresse [ccbrown@cmhc-schl.gc.ca](mailto:ccbrown@cmhc-schl.gc.ca) et
  - [procurementsourcingteam@cmhc-schl.gc.ca](mailto:procurementsourcingteam@cmhc-schl.gc.ca) (à titre de sauvegarde)
  
- Autres ressources :
  - [Comment inscrire votre entreprise](#)
  - [Guide étape par étape pour inscrire votre entreprise](#)
  - [Liste de vérification pour préparer les renseignements nécessaires à l'inscription](#)
  - [Occasions de marché sur AchatsCanada](#)
  - [AchatsCanada – Comment préparer une soumission](#)